

*Maitre Xavier LOMBARDO*

Huissier de Justice - Commissaire Priseur

**Administrateur provisoire  
de l'étude de feu Me POTEL  
Tel: 44 10 22 - Mobile: 77 74 40  
etude.potel@gmail.com**



## **VENTE aux ENCHERES PUBLIQUE**

**Liquidations judiciaires des sociétés INGÉNIERIE  
CENTRALES ÉNERGETIQUES, DGS PACIFIC et  
PACIFIC ART VISION**

**Mercredi 11 février 2026  
09:30**

**Chez I.C.E NC  
rue Auguste NOVIS - Ducos  
98800 Nouméa**

Visites des lots 1 à 233 de 8h à 9h30 mercredi, jour de la vente sur le site de vente  
Visites des lots 234 à 236, vendus sur désignation sur un site différent : voir conditions de  
visites indiquées sur la dernière ligne du chapitre "sur désignation à... "

**UN CHÈQUE DE GARANTIE SERA DEMANDÉ A L'INSCRIPTION**  
(Présentation du KBis pour les chèques de société avec carte d'identité du gérant)

**ENLEVEMENT IMPERATIF après paiement  
le jour même ou selon indications données en début de vente.**

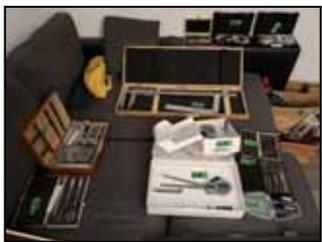
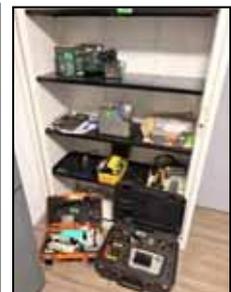
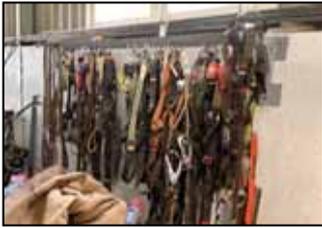
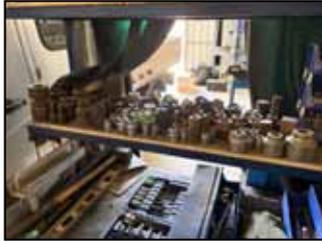
**Vente en l'état et au comptant: chèque avec 2 pièces d'identité, espèces plafonnées à 119 300 xpf, frais  
compris. Décret N° 2018-284 du 18/04/18 art. D.112-3 du CMF  
Droits en sus 9,54%, TGC 6% incluse (Dél. N° 299 du 22/03/94)**

Sur désignation à Ducos , rue Fulton



Sur le site de vente





---

1	Cafetière et bouilloire électriques	3 000
2	Tableau en liège, poubelle à capot, distributeur de savon	1 000
3	Bureau droit 160*80, plateau mélaminé bois et 4 chaises pvc noir	8 000
4	Support métallique avec matériel de peinture (rouleaux, mélangeur, seau, raclettes) et boîte à outils pvc	2 000
5	Caisse en bois contenant des manomètres de soudure marque ARGON	6 000
6	Lot de tuyau pour compresseur et soudure	2 000
7	Carton de disques de frein	4 000
8	Brosses métalliques diam 220 pour meuleuse et brosses métal	3 000
9	Chariot de soudure et baguettes de soudure 12.64 TIGROD	4 000
10	Lot de 7 casques et 2 gyrophares	7 000
11	Cintreuse manuelle HILMON et étau à tubes FACOM	8 000
12	Lot de cales, entretoises, vanne, etc.	5 000
13	Caisse en bois contenant câbles et ressorts	2 000
14	Lot de disques divers modèles, brosses de décapage, serre-joints, chalumeau LE LORRAIN	6 000
15	Lot de 2 tourets électriques 380v et rallonge	6 000
16	Cintreuse universelle manuelle METALLKRAFT UB10	28 000
17	Servante à poser 4 tiroirs sur chariot haut et touret électrique	16 000
18	Lot de 3 gyrophares	6 000
19	Armoire métalliques 2 portes contenant du matériel de soudure et boyaux de soudure (contenu/contenant)	25 000
20	Support de presse hydraulique (sans l'hydraulique)	7 000
21	Vestiaire métallique 2 casiers	3 000
22	Grand bac en acier bleu avec couvercle, sur roues 80*200 environ	10 000
23	Scie circulaire FARTOOLS LL1400E	4 000
24	Perceuse à percussion RYOBI	5 000
25	Meuleuse AEG	3 000
26	Lot de 3 débitmètres Eurojet 30PR ARGON	4 000

27	Lot de gamates, sécateur, marteau, masse, pince et touret électrique	6 000
28	Etabli acier avec étau, 110*80 environ	13 000
29	Lot de tiges et plats en acier, 2 tubes pvc	3 000
30	2 gamates et produits divers entamés	3 000
31	Environ 70 douilles diverses tailles	20 000
32	Ensemble de 18 bacs de rangement pvc avec douilles, écrous, rondelles, etc	4 000
33	Lot comprenant masse et clé Stillson 36"	4 000
34	Boite à outils métallique, coffret pour cliquets, rallonges et étoiles KS TOOLS, et sac de clés plates à oeil	10 000
35	Clé dynamométrique HANS 70-350Nm	5 000
36	Pompe d'épreuve VIRAX	9 000
37	Lot de 2 bacs pvc bleu avec clips, vis, écrous, etc.	3 000
38	6 bacs en tôle remplis de ferrailles diverses et petits matériaux	9 000
39	Vérin poinçonneur hydraulique GREENLEE 746 Knockout	19 000
40	Fraiseuse aimantée ATRA Ace WO 3250A	40 000
41	Pistolet de nettoyage de tube de condensateur GOODWAY Q5-300	23 000
42	Pistolet de nettoyage de tube de condensateur GOODWAY Q5-300	23 000
43	Caisse à outils métallique avec clés, coffret à douilles et pompe à graisse	5 000
44	Caisse à outils métallique avec clés, coffret à douilles et pompe à graisse	5 000
45	Caisse à outils métallique avec clés, coffret à douilles	4 000
46	Ponceuse et brosse fil de fer pneumatiques MONTI	46 000
47	Bac pvc contenant de nombreux raccords pneumatiques tailles diverses	6 000
48	Pot inox contenant de nombreux raccords pneumatiques tailles diverses	5 000
49	Pistolet de scellement HILTI HDM 500	4 000
50	Boite à outils métallique avec clés, pompe à graisse, clé Stillson INGCO, genouillères et sacoche à outils	6 000
51	Coffret filière 3/8' à 2' SUPER EGO	13 000
52	Coffret de 2 pistolets de scellement HILTI (MD 2000 et 2500)	7 000
53	Lot comprenant bobines d'étanchéité, joints fibre de graphite et tresse LATTYFLON, chalumeau et 2 entonnoirs	5 000

54	Boites pvc contenant des goupilles, graisseurs, rondelles, spot de chantier (pas de chargeur), pâte antigrip, graisse, rouleau de toile émeri, boites métalliques vides (contenu de l'étagère)	5 000
55	Rallonge électrique, générateur, bac avec brosses, rouleaux de toile émeri	3 000
56	Coffret de douilles HANS, incomplet	4 000
57	Lot de 2 crics cylindriques hydrauliques (2 tailles)	10 000
58	Lot de 2 crics cylindriques hydrauliques (2 tailles)	10 000
59	Lot de 2 crics cylindriques hydrauliques (2 tailles)	10 000
60	Lot de 2 crics cylindriques hydrauliques (2 tailles)	10 000
61	Lot de 3 crics cylindriques hydrauliques (2 tailles)	15 000
62	2 rouleaux de tuyaux	2 000
63	Scie radiale EVOLUTION diam 210	6 000
64	Malette double contenant des kits de connecteurs, broches et joints	2 000
65	Pompe hydraulique manuelle ENERPAC	10 000
66	Pompe hydraulique manuelle ENERPAC	10 000
67	Pompe hydraulique manuelle MEGA BMZ	8 000
68	Pompe hydraulique manuelle	8 000
69	Pompe hydraulique manuelle YALE HPH-2/07A	12 000
70	Pompe hydraulique manuelle ENERPAC	10 000
71	Boite à outils métallique avec clés et marteau	4 000
72	Pompe hydraulique manuelle DURAPAC	10 000
73	Pompe hydraulique manuelle	8 000
74	Lot de 2 gamates avec 4 crics, un écarteur et un vérin le tout hydraulique	45 000
75	Lot de 6 clés à frapper, un arrache, une clé stillson 36" et une clé mixte de 46	12 000
76	Chariot pour bouteilles	5 000
77	Cric à manivelle REMA 300, 10t	11 000
78	Trentaine de cartouches de graisse et produits divers	7 000
79	Perceuse à pied magnétique INTECH Evolution ME3500	25 000
80	Perceuse à pied magnétique INTECH Evolution ME3500	25 000

81	Lot de 2 outils pneumatiques	7 000
82	Lot de 2 outils pneumatiques	7 000
83	Lot de 2 outils pneumatiques	7 000
84	Lot de 2 brosses pneumatiques (ébavurage) et tuyau de compresseur neuf raccords rapides	9 000
85	Disqueuse pneumatique sur tuyau avec graisseur et régulateur (raccords pompiers)	13 000
86	Bac pvc avec roulements	3 000
87	Lot de 2 coffrets avec douilles grand formats	8 000
88	Lot de 2 coffrets avec douilles grand formats	8 000
89	Gamate avec grosses manilles de levage et anneaux dans une boite en métal	10 000
90	Gamate avec grosses manilles de levage et corde	8 000
91	Gamate avec grosses manilles de levage et corde	8 000
92	5 boites métal rouge contenant des cales d'épaisseur en U	5 000
93	3 boites métal jaune contenant des cales d'épaisseur en U, IGS Précuts	3 000
94	Vérin à pompe 10t	12 000
95	Vérin à pompe 5t	10 000
96	Lot levage avec sangle plate, poulie 2t, chaine dans une boite en bois et pince de levage vertical 4t	9 000
97	Palan à chaine	4 000
98	Ensemble d'élingues de levage	5 000
99	Palan à levier YALE, 3t	19 000
100	Palan à chaine TIGGER, 2t	6 000
101	Palan à chaine	4 000
102	Palan à chaine, 5t	6 000
103	Palan à chaine YALE, 5t	6 000
104	Palan à chaine	4 000
105	Palan à chaine TIGGER, 1.5t et 2 élingues	5 000
106	Pince à poutre, 2t	4 000
107	Pince à poutre, 3t	5 000

108	Pince à poutre, 3t	5 000
109	Lot de 2 pinces de levage 1t et élingues	10 000
110	Grande malle métal rouge	5 000
111	Gamate avec cales d'épaisseur	3 000
112	Chariot à plateforme élévatrice, 350kgs	28 000
113	Compresseur SHAMAL SB38C, 200L avec 2 soufflettes	45 000
114	Nettoyeur haute-pression KARCHER K7 Smart control avec tuyau d'arrosage	18 000
115	Aspirateur bidon KARCHER WD5	7 000
116	Malle pvc roulante STANLEY	4 000
117	Lot de 3 serre-joints PIHER 2m	4 000
118	Lot de balais, raclette, mop, ramasse-feuilles	2 000
119	Groupe de filtration pour huile hydraulique (fabrication artisanale sur diable)	25 000
120	Malle pvc roulante avec boyaux et veste en cuir	8 000
121	Perceuse STAYER TM851A	6 000
122	9 fraises, divers diamètres	15 000
123	9 fraises, divers diamètres	15 000
124	9 fraises, divers diamètres	15 000
125	15 fraises, divers diamètres	23 000
126	Perceuse à percussion INGCO ID8508	4 000
127	Grignoteuse TRUMPF	10 000
128	Lot de 4 clés à frapper, un arrache et une clé en 46	6 000
129	Lot de 4 clés à frapper, un arrache et une clé en 46	6 000
130	Servante KS TOOLS 6 tiroirs avec outillage	37 000
131	Servante KS TOOLS 6 tiroirs avec outillage	37 000
132	Escabeau 5 marches	6 000
133	Transpalette, 2.5t	8 000
134	Lot de 7 harnais et 3 stop-chutes	8 000
135	Lot de 7 harnais et 3 stop-chutes	8 000

136	Lot de 7 harnais et 3 stop-chutes	8 000
137	Diable chariot	5 000
138	Chariot dérouleur de bobines	12 000
139	Compresseur SHAMAL, 200L	45 000
140	Lot de 2 projecteurs led à poser, 20w	3 000
141	Projecteur led double sur trépied, 2x30w	4 000
142	Table de travail haute avec étagère en partie basse (107x280x120ht environ)	10 000
143	Lot quincaillerie : rivets, nombreuses fermetures à levier	9 000
144	Lot de 6 bombes de nettoyant pour contact électronique	3 000
145	Lot de 6 bombes de nettoyant pour contact électronique	3 000
146	Lot de 18 bombes de nettoyant pour contact électronique	15 000
147	Lot de casques de chantier neufs, surchaussures, bouchons d'oreilles, rubalise, gants et 30 filtres pour masque 3M "Jupiter"	35 000
148	Plieuse manuelle sur roulettes, 105 de long environ	10 000
149	Table de travail haute avec étagère en partie basse (100x298x95ht environ)	10 000
150	Lot de 4 masques : 2 masques 3M et 2 masques de soudure	3 000
151	Lot d'outillage : pinces à tôles, marteau, niveau, serre-joint, scies, sécateur, etc	5 000
152	Petite table pliante (77x94 environ)	3 000
153	Contenu de l'étagère en vrac : quincaillerie, touret FARTOOLS, commande à pied, perceuse à batterie, divers batteries, bacs en tôles, rouleaux de fil de fer, tiges métal divers diamètres, grignoteuse FEIN	15 000
154	Fontaine à eau (sans la bombonne = revendiquée)	8 000
155	Transpalette	15 000
156	Diable	4 000
157	Lot d'une brouette, filet orange, caisses pvc bleu et métal, rouleaux calorifuge polystyrène bleu	6 000
158	Lot de 2 supports fixes pour touret ou bobine (très lourds)	15 000
159	Diable dévidoir	18 000
160	Chèvre hydraulique OMCN, 1t (année 2008), bleu	38 000
161	Chèvre mobile pliante 1t, grise	14 000

162	Marteau à planer pneumatique sur support METAL MASTER PPH-60, année 2023 (capacité 1.2 mild steel et 1.6 aluminium)	16 000
163	Lot de 2 trépieds pour tourets réglables en hauteur	10 000
164	Bordeuse moulureuse manuelle	40 000
165	Monte charge télescopique NOVON à cliquet	168 000
166	Pompe SAMOA Pump Master 3	12 000
167	Pompe SAMOA Pump Master 3	12 000

***Sur le site de vente : dans les bureaux***

*Mises à Prix:*

---

168	Clé dynamométrique HANS 140-980nm	7 000
169	Bureau droit, caisson 3 tiroirs et fauteuil dactylo	8 000
170	Tabouret de bar et chaise dactylo	4 000
171	Armoire pvc gris, 2 portes battantes	7 000
172	Meuble métallique, 2 portes rideaux coulissants gris, 2 niveaux	11 000
173	Armoire métallique, 2 portes rideaux coulissants crème, 4 niveaux	16 000
174	Ensemble informatique : 2 écrans SAMSUNG et AOC, unité centrale ANTEC A1 5000 E	15 000
175	Plastifieuse FELLOWES Arc A4 avec pochettes, bannettes, classeur et boîtier wifi	3 000
176	Sacoche à outils, gyrophare, forets HSS divers et disque diamant	6 000
177	Pied magnétique et comparateur 1/100	4 000
178	Pied magnétique et comparateur 1/100	4 000
179	Pied magnétique et comparateur TOOLS	4 000
180	Pied magnétique et 2 comparateurs à levier METRICA J28101 et MITUTOYO RVT424	10 000
181	Coffret complet TOOLS, neuf, contenant des tarauds et filières, 110 pièces	11 000
182	Ponceuse orbitale BOSCH PEX220 et niveau PCL10	4 000
183	Thermocouple STORK TAU	16 000
184	Outil multifonction DREMEL 3000	4 000
185	Laser SPECTRA AL28A	9 000
186	Théodolite NIKON NE100	120 000

187	Laser d'alignement Easy Laser E710	70 000
188	Ensemble informatique : 2 écrans AOC, unité centrale ASUS, enceinte NGS, CPL wifi, clavier et 3 ordinateurs portables ACER, ASUS et PACKARD BELL (sans câbles)	15 000
189	Meuble métallique, 2 portes rideaux coulissants	11 000
190	Lot de quelques fournitures de bureau, 3 blocs 4 tiroirs A4	3 000
191	Grand bureau droit compressé bois foncé, armoire 2 portes battantes assortie et fauteuil dactylo (abîmé)	14 000
192	Appareil photo SONY DSC WX350	6 000
193	Pied magnétique (incomplet) avec niveau	2 000
194	Pied magnétique (incomplet) avec niveau	2 000
195	Pied magnétique (incomplet) avec niveau METRICA	3 000
196	Niveau laser HILTI PM2L avec trépied	17 000
197	Thermomètre infrarouge UNIT UT305C	6 000
198	Thermomètre infrarouge UNIT UT305C	6 000
199	Lot comprenant palpeur d'intérieur à affichage digital 70-100mm MITUTOYO/KROEPLING, jauge de profondeur MEASUMAX 200mm et micromètre FACOM 50-75mm	39 000
200	Lot comprenant micromètre d'extérieur MITUTOYO 200-300mm et pied à coulisse	7 000
201	Lot comprenant micromètre d'extérieur MITUTOYO 100-200mm et pied à coulisse	7 000
202	Coffret de 32 cales étalon HOLEX, 0.05 à 20 et calibre	6 000
203	Coffret mini-clé à cliquet HEXEL	2 000
204	Clé dynamométrique HANS 5-25Nm et coffret de douilles	8 000
205	Clé dynamométrique HANS 20-110Nm et 2 coffrets de douilles et rallonges	9 000
206	Lot de 2 paires de chaussures de sécurité, gants et extincteur de voiture 2kgs poudre	7 000
207	Scie sauteuse AEG Step 1200xe dans sa malette	9 000
208	Sac à dos STANLEY et lot d'outillage à mains	7 000
209	Lot comprenant 2 micromètres MEASUMAX, un d'intérieur 50mm avec rallonge et un de profondeur 0-100mm et pied à coulisse à pointe KS TOOLS 6cm	13 000
210	Pied à coulisse OTELO 500mm et équerre	5 000

211	2 coffrets MITUTOYO comprenant 6 alésomètres 12-16, 16-20 et 20 à 50mm avec rallonges	45 000
212	Lot comprenant micromètre METROLOGY 0-100mm et micromètre de profondeur MITUTOYO 0-150mm	11 000
213	Jeu de micromètre d'intérieur METRICA 25-100mm et 3 micromètres d'extérieur	13 000
214	Jauge de profondeur 500mm	8 000
215	Niveau aimanté BETA 1699L-200 et pied magnétique	10 000
216	Lot comprenant coffret bois avec 5micromètres d'extérieur MITUTOYO et pied à coulisse électronique 200mm	15 000
217	Lot comprenant coffret contrôle alésomètre MITUTOYO 50-125mm et extracteurs de vis	8 000
218	Lot de 2 palpeurs d'intérieur MITUTOYO/KROEPLING 5-15mm et 15-65mm	48 000

***Sur le site de vente : machines-outils***

*Mises à Prix:*

219	Bordeuse-mouleuse JOUANEL ALMORE modèle SB1E1V2S capacité 08/10 n°09120788A, triphasée, année 2010, sur support roulant	225 000
220	Bordeuse JOUANEL modèle LFPFA16, triphasée	285 000
221	Bordeuse-mouleuse JOUANEL modèle SB2EAL1V2S, n°100608396, capacité 12/10, année 2010, triphasée - vendue avec la table	240 000
222	Rouleuse mouleuse MABI modèle 16-SZ, n°159, année 2010, en 230v	580 000
223	Cisaille à levier manuelle JOUANEL ALMORE, modèle CL 1020-15C, capacité 15/10, année 2010	65 000
224	Plieuse manuelle JOUANEL ALMOR, modèle PBS2040/15, année 2010	80 000
225	Profileuse sans marque apparente	65 000
226	Machine à cintrer les conduits, ancienne	30 000
227	Rouleuse asymétrique METAL KRAFT modèle RBM1050-22, année 2018	95 000
228	Plieuse JOUANEL Industrie CGS-CGI 1530-20, n°107088450, capacité 20/10, maxi 2mm, année 2010 - vendue avec chariot dérouleur et rouleau de tôle posé dessus	375 000
229	Centre de découpe et poçonnage à commande numérique MABI 3000, modèle 300E Vario, n°85, année 2010, triphasé - vendu avec convoyeur d'amenage	1 950 000

***Sur le site de vente : groupe électrogène***

*Mises à Prix:*

230	Groupe électrogène DENIO 13ES, 380/220v, 2252h, a démarré lors de l'inventaire	290 000
-----	--	---------

**Sur le site de vente : véhicules**

Mises à Prix:

---

231	RENAULT MASTER, 7 places, 8cv, gazole - Marque : RENAULT - Type Commercial : MASTER - Immatriculation : 347 927 NC - Kilométrage : 131.158 - 1ere Mise en Service : 01/03/2012 - Type administratif : N10RENCT007S518 - N° de série : VF1MBH4A146308530 avec ventilateur neuf	260 000
232	FORD TRANSIT CUSTOM, 3 places, 9cv, gazole - Marque : FORD - Type Commercial : TRANSIT CUSTOM - Immatriculation : 408 284 NC - Kilométrage : 183.344 - 1ere Mise en Service : 05/10/2017 - Type administratif : FCCPHASE2 - N° de série : WF0YXXTTGYGT41330 équipé galerie intégrale, état général correct, rétroviseur gauche cassé	490 000
233	SUBARU XV, 5 places, 10cv, essence - Marque : SUBARU - Type Commercial : XV - Immatriculation : 390 287 NC - Kilométrage : 276.808 - 1ere Mise en Service : 10/11/2015 - Type administratif : GP7LC5 - N° de série : JF1GP7LC5FG240470 Bon état général intérieur/extérieur	670 000

Visites des lots 1 à 233 le mercredi 11 février de 8h à 9h30 sur le site de vente

**Sur désignation à Ducos**

Mises à Prix:

---

234	Fourgon RENAULT NEW MASTER, 3 places, 9cv, gazole - Marque : RENAULT - Type Commercial : NEW MASTER - Immatriculation : 428 337 NC - Kilométrage : 133.352 - 1ere Mise en Service : 25/11/2019 - Type administratif : MAF4CE - N° de série : VF1MAF4CE63477246 :Bon état général, quelques rayures	560 000
235	Fourgon FORD TRANSIT, 3 places, 9cv, gazole - Marque : FORD - Type Commercial : TRANSIT - Immatriculation : 395 905 NC - Kilométrage : 178.298 - 1ere Mise en Service : 30/06/2016 - Type administratif : V363FCD10P1 - N° de série : WF0XXXTTGXFM21820 Chocs et rayures	390 000

236 Fourgon RENAULT TRAFIC, 3 places, 6cv, gazole 480 000  
- Marque : RENAULT  
- Type Commercial : TRAFIC  
- Immatriculation : 414 585 NC  
- Kilométrage : 98.026  
- 1ere Mise en Service : 15/06/2018  
- Type administratif : OFL218  
- N° de série : VF10FL21860098921  
Démarre au booster, bon état général, équipé galerie, à désigler

Visites des lots 234 à 236 mardi 10 février de 12h à 13h chez DGS  
PACIFIC, 3 rue Fulton à Ducos

# ORDRE DE PORTER LES ENCHERES POUR MON COMPTE

si PARTICULIER : NOM et prénom :

si SOCIETE : Nom de la société  
et cachet commercial

ADRESSE :

VILLE :

TELEPHONE:

FAX :

EMAIL :

BANQUE :

COMPTE :

N° de Ridet (si société) :

demandons à Maître Xavier LOMBARDO, Huissier de Justice, Commissaire-priseur chargé de l'administration provisoire de l'étude de feu Maître Laurence POTEL, d'acheter pour notre compte les lots mentionnés ci-dessous, pour le prix maximum indiqué hors taxes (TGC 6%) et hors frais (9% hors taxes soit 9,54% TGC incluse) lors de la VENTE AUX ENCHERES indiquée ci-dessous.

(Exemple: Mise à Prix 100.000 F, offre maximum hors frais et hors tgc 200.000F, Me LOMBARDO partira de la mise à prix et non du montant de l'offre et montera les enchères pour vous comme si vous étiez présent. Si les enchères s'arrêtent au-dessous de l'offre maximum, par exemple 150.000 F, l'adjudication sera le montant de cette dernière enchère; par contre, Me LOMBARDO ne portera aucune enchère au-delà du montant indiqué en tant qu'offre maximum. Pour plus de précisions, n'hésitez pas à contacter l'étude.)

**Liquidations judiciaires des sociétés** du **11/02/2026** à **98800 Nouméa**  
**INGÉNIERIE CENTRALES ÉNERGETIQUES,**  
**DGS PACIFIC et PACIFIC ART VISION**

Nous avons pris connaissance des Conditions Générales de Vente et les acceptons.  
Nous vous prions de trouver ci-joint un chèque à l'ordre de Maître Xavier LOMBARDO Commissaire-Priseur

N° de Lot	Descriptif du lot	Offre maximum en F CFP hors frais et hors TGC	Prix adjudgé hors frais et hors TGC

**DATE :**

**SIGNATURE :**

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## LA VENTE ET SON DEROULEMENT :

### ARTICLE 1

La vente est publique et a lieu aux enchères.

L'adjudication sera faite au plus offrant contre paiement comptant ; faute de paiement comptant, l'objet sera revendu à la folle enchère sans mise en demeure ni aucune formalité de justice aux risques et périls de l'adjudicataire, le commissaire-priseur appréciant, sous sa seule responsabilité les cas de folle enchère. Le fol enchérisseur sera tenu de la différence entre son prix et le prix de la revente sans pouvoir prétendre à l'excédent, s'il y en a un, cet excédent revenant au requérant.

En cas de règlement par chèque non visé pour provision, si celui-ci n'est pas honoré, la procédure de folle enchère pourra, après notification au débiteur et une mise en demeure, être poursuivie lors de la plus prochaine vente.

En cas de double enchère, (enchères simultanées sur le même objet), l'objet sera remis en vente et le public admis à nouveau à enchérir ; il sera alors adjugé à nouveau au plus offrant et dernier enchérisseur.

### ARTICLE 2

Un minimum d'enchérisseurs est nécessaire pour ouvrir une vacation. Ce minimum est déterminé pour chaque vente par le commissaire-priseur. En conséquence, le commissaire-priseur se réserve le droit, dans l'intérêt des parties, de ne pas ouvrir la vacation si le nombre d'enchérisseurs est insuffisant compte tenu de la nature et/ou de la quantité des biens à vendre.

### ARTICLE 3

Le montant minimum de l'enchère est fixé par le commissaire-priseur, le pas d'enchère également.

Les mises aux enchères ont lieu dans l'ordre indiqué dans le catalogue de la vente.

Le commissaire-priseur se réserve toutefois le droit de :

- " s'écarter de l'ordre du catalogue,
- " réunir ou diviser des lots,
- " retirer des effets mis en adjudication et qui n'atteindraient pas un prix à sa convenance même après enchères dépassant la mise à prix.

Les lots modifiés au moment de la vente par rapport au catalogue, seront précisés. Les modifications seront mentionnées sur une liste complémentaire et/ou seront précisés au moment de la mise aux enchères.

Les lots présentant une date de mise à disposition particulière seront précisés au plus tard au moment de la vente.

Des réunions de lots peuvent être proposées dans le catalogue, mais les acheteurs ont la faculté d'en demander d'autres. Le commissaire-priseur se réserve cependant le droit de ne pas donner suite à ces demandes si elles paraissent trop compliquées ou pour des lots trop éloignés n'ayant pas de rapport.

Lorsque la faculté de réunion est proposée, elle sera annoncée avant la présentation du premier lot de la réunion. Les lots seront adjugés provisoirement séparément et ensuite réunis. Lors de la réunion, la nouvelle enchère, au minimum supérieure de 10 % du montant total adjugé séparément, sera annoncée et les enchères pourront reprendre. S'il n'y a pas preneur, les lots seront définitivement adjugés aux enchérisseurs précédents.

Demande de réunion de l'ensemble des lots de la vente :

Cette demande devra être faite avant le début de la vente, par écrit, avec une offre chiffrée. Elle devra être accompagnée d'une caution bancaire ou bien du versement effectif d'un montant compris entre 20 % et 50 % de l'offre suivant l'importance de celle-ci, le commissaire-priseur se réservant la possibilité de ne pas accepter cette demande.

Cette demande de réunion finale sera annoncée avant le début de la vente.

Comme précédemment, les lots seront adjugés provisoirement séparément ou en sous-ensembles. La règle de surenchère finale étant la même que précédemment : l'offre globale devra être supérieure d'au moins 10 % des enchères provisoires. L'acheteur intéressé par l'ensemble aura la faculté de surenchérir sur son offre précédente. Le commissaire-priseur se réserve toutefois le droit de ne pas donner suite à ces surenchères s'ils estiment ne pas détenir de garantie de paiement suffisante.

Dans le cas où une réunion finale est annoncée, d'autres acquéreurs pourront se déclarer en cours ou en fin de vente, à condition de remettre les garanties de paiement nécessaires et suffisantes (voir ci-dessus).

D'autres formes de réunion sont possibles. Elles seront étudiées à la demande et annoncées avant le début de la vente.

### ARTICLE 4

Les cotes, volumes, quantités, kilométrages et qualités figurant dans le catalogue ne sont données qu'à titre indicatif et ne sont pas garantis, le plus ou le moins devant faire le gain ou la perte de l'adjudicataire; les effets sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente, sans aucune garantie notamment d'état, de dénomination, de désignation, pour défaut d'ancienneté, d'authenticité et sans recours possible contre qui que ce soit pour quelque cause que ce soit et sans qu'aucune réclamation puisse être admise une fois l'adjudication prononcée.

L'adjudicataire est réputé compétent et avoir pris connaissance des éventuelles erreurs de descriptif ainsi que des défauts ou imperfections des effets avant la mise aux enchères une ou plusieurs expositions préalables à la vente lui ayant permis de se rendre compte de l'état et de la nature des objets mis en vente; en conséquence, l'adjudicataire ne bénéficiera d'aucune action soit en résolution, soit en dommages-intérêts, soit en diminution de prix.

Les photos utilisées sur les différentes publicités ne sont pas contractuelles.

L'adjudication a toujours lieu aux risques et périls de l'adjudicataire.

Les matériels sont vendus sans logiciel. Si des logiciels se trouvaient néanmoins dans les matériels au moment de l'enlèvement, l'acheteur s'obligerait soit à les détruire, soit à en déclarer la présence au fournisseur en vue d'en obtenir la licence d'exploitation.

Tous les lots s'entendent démontés au 1er raccord ou 1ère bride.

### ARTICLE 5

Les enchères peuvent être émises verbalement, téléphoniquement, par ordre d'achat ; L'ordre d'achat doit être adressé par écrit, accompagné d'une garantie de paiement.

L'ordre d'achat doit, à peine de nullité, comporter la désignation de l'objet sur lequel on souhaite enchérir, indiquer sa référence au catalogue de la vente ainsi que le prix maximum au-delà duquel on ne désire plus enchérir ; ce prix s'entendant hors frais et taxes.

Les enchères téléphoniques ne seront acceptées qu'après dépôt d'un chèque ou d'une garantie bancaire.

Pour être retenus les ordres écrits devront être accompagnés :

☐ pour une offre ferme : d'un chèque de garantie du montant en principal de l'offre plus les droits et frais de 9,54% (TGC 6% incluses) ;

☐ pour une offre variable (de xF à xF) d'un chèque de garantie du montant maximum de l'offre plus les droits et frais de 9,54% (TGC 6% incluses)

Ce montant de garantie peut également se faire par virement bancaire à condition que le montant soit passé au crédit, la veille de la vente avant 15h00, sur le compte suivant :

Me Xavier LOMBARDO - Compte clients - BCI TRIANON

Code Banque 17499 Code Guichet 00010 Compte n° 161381020610 RIB 08

FR 76 1749 9000 1016 1381 0206 108 code BIC BCADNCNN

### ARTICLE 6

Les enchères ne seront admises qu'autant qu'elles seront portées par des personnes capables.

Le commissaire-priseur pourra exiger une caution bonne et solvable des adjudicataires non seulement pour le paiement du principal, mais aussi pour l'exécution des clauses et conditions de la vente, à peine de refus d'inscription. Cette caution pourra prendre la forme d'un chèque établi à l'ordre du Commissaire-Preneur, signé et laissé en blanc.

Le commissaire-priseur se réserve la faculté d'écarter de la vente tout soumissionnaire ou enchérisseur qui ne lui paraîtrait pas présenter des garanties suffisantes. Le commissaire-priseur n'a pas, dans ce cas, à motiver sa décision qui n'est pas susceptible de recours. De même, il peut ne pas admettre à la vente les enchérisseurs verbaux qui ne sont pas en mesure de justifier sur-le-champ de leur identité et de leur adresse.

Le Commissaire-priseur peut exclure de ses ventes :

☐ tout enchérisseur qui aurait manqué à ses engagements lors de précédentes ventes,

☐ tout adjudicataire qui se serait préalablement signalé à l'attention du commissaire-priseur par des agissements frauduleux ou par la non exécution d'engagements contractés à l'occasion d'une précédente opération: enchère fictive, enlèvement irrégulier, chèque sans provision, non respect des conditions particulières, agressivité, violences verbales ou physiques, trouble de la vente de par ses propos ou attitude etc...

Suivant la gravité des faits reprochés, l'exclusion peut être temporaire ou définitive.

Il est rappelé aux amateurs :

- ☐ que les enfants mineurs doivent être accompagnés et surveillés par leurs parents ou leurs accompagnateurs. La participation aux enchères leur est interdite.
- ☐ que les chiens, même tenus en laisse, sont interdits dans l'enceinte des lieux de vente tant en intérieur qu'en extérieur.

#### ARTICLE 7

Au cas où des objets appartenant à l'Etat, à des Administrations publiques territoriales ou reconnues d'utilité publique, à des organismes divers, où qui ne sont pas dans le commerce, ou qui portent une mention indiquant leur inaliénabilité, se trouveraient être adjugés, l'adjudicataire serait contraint d'en effectuer la restitution à première réquisition, et ce, sans pouvoir prétendre à aucune indemnité, le prix d'adjudication et des frais lui étant seul remboursés.

#### LE PAIEMENT DU PRIX, DES FRAIS ET TAXES

##### ARTICLE 8

L'adjudicataire payera, en sus du prix d'adjudication des frais légaux de 9% ainsi que la TGC de 6% sur l'ensemble, soit 9,54% taxes incluses.

Il paiera comptant, en Francs C.F.P., au commissaire-priseur le prix principal de son adjudication augmenté des droits d'Enregistrement et autres taxes dus au Service de l'Enregistrement, de la Taxe Générale à l'importation s'il y a lieu, des émoluments et autres droits proportionnels dus au commissaire-priseur tels qu'ils sont établis au tarif. (Dél n° 299 du 22/03/94 modifiée). Règlement en espèces, plafonné à 119 300 xpf frais inclus (décret n° 2018/284 du 18 avril 2018 art D.112-3 du Code Monétaire et Financier) Il est rappelé qu'en application de l'article R 344-1 du code national de la route rendant applicable l'article L325-1-1 dudit code en Nouvelle Calédonie, relatif à la confiscation des véhicules par les juridictions judiciaires pénales : "si la confiscation est ordonnée, le véhicule est remis au service des domaines en vue de sa destruction ou de son aliénation. Les frais d'enlèvement et de garde en fourrière sont à la charge de l'acquéreur".

##### ARTICLE 9

Aussitôt l'adjudication prononcée, l'adjudicataire est tenu de déclarer ses nom, prénoms et adresse, de signer, le cas échéant, le bon qui lui sera remis, et de remettre en garantie, au commissaire-priseur ou à l'un de ses assesseurs, le montant de l'adjudication et des 9,54 % (TGC 6% incluses) de frais légaux.

Pour être effectif, le paiement comptant du prix d'adjudication, augmenté des frais et taxes se fera :

- soit en espèces (plafonnées à 119 300 xpf cf art.8 ci-dessus)
- soit par chèque à l'ordre du commissaire-priseur avec présentation de 2 pièces d'identité ;
- soit par chèque certifié, sinon par chèque accompagné obligatoirement d'une lettre de garantie de paiement de la banque, selon les cas;
- par virement bancaire dans les formes et délais fixés par le commissaire-priseur ;

En cas de défaillance de l'acheteur, l'acompte versé à titre de garantie pour participer à la vente sera conservé à titre de dommages intérêts.

A l'expiration du délai d'un mois, après une mise en demeure et à défaut de paiement de la somme due, il sera perçu sur l'acquéreur et pour prise en charge des frais de recouvrement un honoraire complémentaire de 10% du prix d'adjudication, avec un minimum de 25000 FCFP.

L'application de cette clause ne fait pas obstacle à l'allocation de dommages-intérêts et aux dépens de la procédure qui serait nécessaire, et ne préjuge pas de l'éventuelle mise en œuvre de la procédure de folle enchère.

##### ARTICLE 10

En cas de vente à terme faite sur la demande écrite du requérant, le prix sera payable, dans les délais fixés aux conditions particulières de la vente, entre les mains de Maître Xavier LOMBARDO, commissaire-priseur.

Les adjudicataires paieront en sus des frais de recouvrement fixés aux conditions particulières de la vente, mais ceux qui se libéreront comptant seront affranchis de ces frais.

Le requérant renonce au droit de responsabilité du prix de la vente établi en sa faveur par la loi contre le Commissaire-priseur, lui ayant expressément demandé, dans l'intérêt de la vente, d'accorder les délais fixés aux conditions particulières aux adjudicataires.

#### LE TRANSFERT DE PROPRIETE ET LES GARANTIES

##### ARTICLE 11

Les acquéreurs sont responsables des lots dès l'adjudication prononcée, mais le transfert de propriété ne sera effectif que lors de l'encaissement définitif du paiement.

A compter de l'adjudication, le vendeur ou le commissaire-priseur ne sauraient être tenus pour responsables de la disparition partielle ou totale de l'objet adjugé ou des dommages qui pourraient lui être occasionnés

#### L'ENLEVEMENT DES EFFETS ADJUGES

##### ARTICLE 12

Les enlèvements ne sont autorisés que sur présentation de la facture après paiement effectif complet.

L'enlèvement des effets adjugés devra être effectué par l'adjudicataire immédiatement ou dans les délais annoncés dans le catalogue et/ou lors de la mise en vente, sous sa seule et entière responsabilité, à ses frais et ses risques et périls.

L'enlèvement des effets adjugés est, sauf stipulation contraire, obligatoire.

La revente sur site par l'adjudicataire est interdite.

Dans le cas où l'adjudicataire ne ferait pas procéder à l'enlèvement des effets à lui adjugés, dans les délais qui lui sont impartis, le vendeur se réserve le droit de réclamer réparation des préjudices que pourraient lui causer ce retard ou des préjudices pouvant être causés à des tiers et notamment à des adjudicataires d'autres effets.

Le requérant et/ou le commissaire-priseur se réservent la possibilité de les faire enlever et stocker aux frais de l'adjudicataire - ou encore de les faire transporter à l'adresse indiquée par l'adjudicataire - et ce, sans que leur responsabilité ne puisse être engagée d'aucune manière quant à l'état ou la conservation des lots en question.

En dernier ressort le requérant pourra également décider de considérer les lots achetés comme abandonnés à partir de 18 heures du dernier jour prévu pour les enlèvements. Il disposera de ces lots à partir de cet instant et pourra alors, soit les revendre, les détruire ou les ferrailler.

Dans tous les cas les frais inhérents seront à la charge du ou des adjudicataires et lui ou leurs seront facturés.

Dans le cas où un délai ou sursis est accordé, cette stipulation, n'étant qu'une facilité accordée aux adjudicataires, ne peut faire échec à l'application du présent article.

Sans pour cela apporter dérogation ou novation à l'application de cette clause, le commissaire-priseur se réserve en cas de non-paiement, de retenir l'objet adjugé et, le cas échéant, d'empêcher ou d'arrêter tout commencement de démontage jusqu'à parfait paiement.

##### ARTICLE 13

L'adjudicataire s'engage expressément et irrévocablement à respecter, et à faire respecter par toute personne qui travaillera pour son compte et à son nom, les lois et réglementation en vigueur, et notamment les prescriptions particulières d'hygiène et de sécurité applicables aux travaux effectués dans un établissement par une entreprise extérieure. Il s'engage expressément et irrévocablement à agir avec toutes les précautions requises pour prévenir tout dommage aux tiers ou aux biens du vendeur, et à réparer sans limitation de montant tout dommage dont il pourrait être tenu pour responsable.

##### ARTICLE 14

Dans le cas où l'enlèvement de l'effet adjugé nécessiterait la démolition d'un bien mobilier ou immobilier, l'adjudicataire ne pourra y procéder à ses frais, qu'avec l'autorisation expresse du propriétaire dudit bien.

Le commissaire-priseur et le requérant ne peuvent en aucun cas et sous aucun prétexte être rendus responsables des dégâts et dommages de quelque nature qu'ils soient causés tant aux locaux, à l'immeuble où il est procédé, qu'aux objets acquis par des tiers acquéreurs, à l'occasion de démontage et d'enlèvement de tous objets, matériel, installations quelconques vendus.

Le vendeur pourra exiger de l'adjudicataire le dépôt d'un montant de garantie, préalablement à toute opération d'enlèvement, afin de garantir les dommages pouvant être causés à ses biens mobiliers ou immobiliers ou à ceux appartenant à des tiers.

#### ARTICLE 15

Sauf stipulation expresse, les conduites de gaz, d'eau, de vapeur, d'électricité ou autre raccordement à l'effet adjugé seront débranchés à l'endroit du premier raccord, interrupteur, de la première vanne ou des repères apposés par le vendeur sur les conduites.

Sauf disposition contraire mentionnée dans le catalogue de la vente, l'adjudicataire ne pourra prétendre avoir aucun droit de propriété sur les conduites souterraines, ou incorporées dans les éléments de maçonnerie ou les câbles électriques entre les transformateurs et tableaux de commande des machines.

#### ARTICLE 16

L'adjudicataire dont l'effet à lui adjugé empêche ou gêne l'enlèvement d'un autre effet, devra faire procéder à l'enlèvement dudit effet dans les 24 heures suivant la notification qui pourrait lui être faite par le commissaire-priseur.

A défaut, le vendeur pourra faire procéder à l'enlèvement pour le compte et aux frais de l'adjudicataire et sous la responsabilité de celui-ci.

#### ARTICLE 17

L'adjudicataire, qui aura du fait du retard dans l'enlèvement empêché ou gêné l'enlèvement d'un autre effet adjugé, sera tenu de réparer le préjudice qui pourrait être causé au propriétaire dudit effet.

#### RESTRICTION CONCERNANT LA VENTE DE CERTAINS EFFETS

#### ARTICLE 18

Les machines et éléments de production sont vendus généralement conformes aux dispositions techniques, ainsi qu'aux normes de sécurité légales ou réglementaires. Cette conformité est attestée soit par la Plaque de Conformité (machine mise en service après le 15 Janvier) ou la Plaque CE (machine mise en service après le 15 Janvier 1993) si elles n'ont pas subi de modifications importantes des organes de sécurité

#### ARTICLE 19

Lorsque l'effet mis en vente n'est pas conforme aux dispositions techniques, ainsi qu'aux normes de sécurité légales ou réglementaires, cette non-conformité et les restrictions de vente qui en découlent seront mentionnées dans le catalogue de la vente ou indiquées lors de la mise aux enchères.

#### ARTICLE 20

Les machines non-dangereuses et non-conformes, sont vendues inaptes à la mise en production.

Elles pourront être vendues dans l'état :

1 - à une personne physique ou morale ne destinant pas le matériel à une utilisation sur le territoire français.

Il incombera à l'acheteur de se mettre en conformité avec la législation du pays d'exploitation.

2 - à une personne physique ou morale ayant qualité de revendeur, récupérateur, reconstruteur, casseur, ferrailleur ou collectionneur qui s'engage à une mise aux normes préalable, sous sa responsabilité, à la cession éventuelle à un client exploitant.

3 - à tout acheteur pour source de pièces détachées et qui reconnaîtra par écrit ne pas remettre ou céder pour tel le matériel en exploitation.

4 - à un exploitant artisan travaillant seul, qui s'engagera par écrit en connaissance de cause à mettre la dite machine en conformité avec la législation, sous sa responsabilité, avant toute mise en production et renoncera à toutes poursuites à l'égard du vendeur pour ce motif.

#### ARTICLE 21

Les machines reconnues dangereuses et non-conformes ne pourront être cédées qu'aux catégories 1 et 2 de l'article précédent.

Les acheteurs s'engagent formellement aux respects des critères ci-dessus au travers de l'acceptation des conditions générales et particulières de vente.

#### ARTICLE 22

Les dispositions des articles 18 à 21 ne sont pas applicables dans le cas de vente judiciaire pratiquée après jugement prononçant la liquidation judiciaire du vendeur.

#### DISPOSITIONS DIVERSES

#### ARTICLE 23

En tout état de cause, il ne pourra être dérogé aux présentes conditions générales de vente. Dans les cas où l'adjudicataire émettrait des réserves générales ou particulières dérogeant aux présentes conditions, ces réserves seront réputées nulles et non écrites sans que le vendeur ou ses mandataires aient à l'en informer expressément.

#### ARTICLE 24

Pour tout litige, il est fait attribution expresse aux juridictions territorialement compétentes.

#### ARTICLE 25

Le fait de porter une enchère, en salle, par ordre d'achat ou par téléphone, implique l'entière adhésion de l'enchérisseur aux conditions ci-dessus énoncées.

Les présentes conditions se trouvant reproduites dans le catalogue de la vente et/ou affichées sur les lieux de la vente, l'enchérisseur ne pourra invoquer l'ignorance de celles-ci.